



CentraleSupélec et Irstea signent un Accord-Cadre pour renforcer leur coopération dans le domaine de la recherche environnementale

14 novembre 2016 | CentraleSupélec et Irstea ont signé un Accord-Cadre afin de renforcer leur coopération dans le domaine interdisciplinaire de la recherche environnementale destiné à gérer leurs actions communes de collaboration et de valorisation.

Sur une durée de 4 ans, cet accord organise la collaboration sur 8 thématiques : les sciences des procédés et des matériaux ; les mathématiques appliquées ; l'énergie électrique ; les sciences de l'entreprise (génie industriel, économie, management) ; l'ingénierie mécanique et tissulaire ; la vision par ordinateur ; le traitement du signal ; et les nanotechnologies.

L'Accord-Cadre vise notamment à

- développer la recherche par la réalisation de projets de recherche en partenariat,
- encourager l'échange régulier d'informations sur les activités et objectifs réciproques,
- améliorer la diffusion des connaissances par la rédaction de co-publications et d'enseignements,
- renforcer l'acquisition de compétences des étudiants de l'école par la réalisation de stages et de doctorats,
- favoriser la coopération en matière de transfert et de valorisation en vue d'applications socio-économiques comme par la mise en place d'incubateurs et la réalisation de recherches partenariales avec les industriels.

La valorisation des résultats de travaux communs permettra notamment de fournir des méthodes et outils de connaissance de l'environnement, ceci afin d'aider la prise de décision des acteurs publics et privés, dans les domaines de l'aménagement du territoire ou de la gestion et l'anticipation de certains risques environnementaux liés à la gestion des déchets non dangereux par exemple.

La collaboration entre Irstea et CentraleSupélec pourra également porter sur l'encadrement commun et le co-financement de thèses pour la formation par la recherche, l'encadrement de stages étudiants et la mise à disposition d'équipements ou de personnels.

Le pilotage de l'accord est assuré par un comité de coordination, composé de représentants des deux institutions. Il a pour missions, entre autres, de définir les modalités des actions de collaboration et leur mise en œuvre, d'en définir la forme, le programme et le financement, et d'assurer le suivi des opérations de valorisation.

A propos d'Irstea

Irstea – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture – est placé sous la double tutelle des ministères en charge de la recherche et de l'agriculture. Il concentre ses recherches sur l'eau, les écotechnologies et l'aménagement des territoires. Sur un modèle de recherche « finalisée », il a pour vocation de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Il est labellisé « Institut Carnot » depuis 2006.

www.irstea.fr

A propos de CentraleSupélec

CentraleSupélec, Établissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel, est née en janvier 2015 du rapprochement de l'Ecole Centrale Paris et de Supélec.

CentraleSupélec se compose de 4 campus en France. Elle compte 4700 étudiants dont 3500 élèves-ingénieurs et regroupe 16 laboratoires ou équipes de recherche. Ecole de l'international, CentraleSupélec compte des implantations en Chine, en Inde et au Maroc.

CentraleSupélec est un pôle de référence dans le domaine des sciences de l'ingénierie et des systèmes et une École leader dans l'enseignement supérieur et la recherche, classée parmi les meilleures institutions mondiales. CentraleSupélec est membre-fondateur de l'Université Paris-Saclay et préside le Groupe Ecole Centrale.

www.centralesupelec.fr

Contacts Presse

CentraleSupélec

Etienne DAGES-DESGRANGES

etienne.dages-desgranges@centralesupelec.fr

01 41 13 14 74 - [@Etiennedd](https://twitter.com/Etiennedd)

Irstea

Marie WAWRZYKOWSKI

presse@irstea.fr

01 40 96 61 41
